

28



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-678

Déposé le : 12.05.20

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Soutien pour les jeunes qui veulent débiter un apprentissage

Texte déposé

Les jeunes qui terminent l'école obligatoire dans le Canton de Vaud à fin juin et qui se destinent à un apprentissage étaient dans une phase importante pour la signature des contrats au moment où tout s'est arrêté en raison du Coronavirus. Si une partie d'entre eux ont déjà la chance d'avoir un contrat signé, ce n'est de loin pas le cas de toutes et tous. Pour ces derniers, la crise a frappé de plein fouet les démarches à entreprendre ou à finaliser : plus de stages en entreprises, plus d'entretiens, plus de soutien par des professionnels pour élaborer ou terminer le dossier de candidature. Et les contrats doivent en principe être rendus signés à fin juillet 2020. De quoi hypothéquer leur avenir.

Ce d'autant plus que les études des crises précédentes le montrent très clairement : ce sont ces jeunes sur le point d'entrer dans la vie professionnelle qui ont subi de plein fouet les effets de ces crises. Et un jeune sans formation initiale est en passe d'être fragilisé sa vie durant.

Côté entreprises, on n'a pas encore de chiffres. Mais il est à craindre que celles – et en particulier les PME – dont les affaires ont été stoppées par le Coronavirus hésitent ou renoncent carrément à engager des apprentis cette année. Une récente étude menée par l'université de Berne sur la base des effets des crises précédentes (1) avance un pronostic : des quelque 30'000 jeunes en Suisse qui devraient encore trouver une place d'apprentissage, 8-12% pourraient se retrouver sans solution. Des chiffres prudents, dans la mesure où l'ampleur de la crise est pour l'instant plus grande qu'en 2009 par exemple et que le timing est plus défavorable, puisque ce sont les mois de mars, avril et mai qui sont impactés.

Le renforcement de la formation professionnelle est un objectif prioritaire du programme de législation du Conseil d'Etat. La crise actuelle et qui aura des conséquences encore dans les années à venir, est un frein important au développement et à l'aboutissement de cet objectif.

(1) St Galler Tagblatt_30.04.2020, Bis zu 6000 Jugendliche ohne Lehrstelle

La conseillère d'Etat Cesla Amarelle a avancé le chiffre de - 12% pour les contrats d'apprentissage signés par rapport à la même époque de l'année dernière. Dans la session extraordinaire des Chambres fédérales qui vient de se dérouler, les parlementaires ont largement accepté une motion visant à soutenir financièrement ou par des actions ciblées les entreprises formatrices pour les encourager à engager des apprenti.e.s. A ce stade, il serait souhaitable que le soutien vienne également du Canton.

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes et nous le remercions d'emblée pour les réponses qu'il voudra bien y apporter :

1. Le Conseil d'Etat serait-il prêt à soutenir les entreprises formatrices, par la création d'un fonds cantonal en complément au soutien promis au niveau fédéral, pour que ces entreprises ne renoncent pas à engager des apprenti.e.s cette année ?
2. Des mesures particulières sont-elles prévues pour soutenir les jeunes qui recherchent encore une place d'apprentissage et, si oui, lesquelles ?
3. Les mesures de transition vont-elles être renforcées pour ne laisser aucun jeune sans solution à la fin de l'école obligatoire ?
4. Pourrait-on envisager – dans le cadre de cette situation exceptionnelle – d'autoriser la signature de contrats d'apprentissage de manière plus tardive que prévue par le RLVFPr ?
5. Qu'en est-il enfin des admissions dans les écoles des métiers ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Ryf Monique



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Aminian Taraneh ✕	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine
Aschwanden Sergei	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Attinger Doepper Claire ✕	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Fonjallaz Pierre
Balet Stéphane ✕	Christen Jérôme	Freymond Isabelle ✕
Baux Céline	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Betschart Anne Sophie ✕	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues ✕
Bettschart-Narbel Florence	Courdesse Régis	Gaudard Guy ✕
Bezençon Jean-Luc	Cretegy Laurence	Gay Maurice
Bolay Nicolas	Croci Torti Nicolas	Genoud Alice
Bouverat Arnaud ✕	Cuendet Schmidt Muriel ✕	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier ✕
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre ✕	Glardon Jean-Claude ✕
Butera Sonya	Desarzens Eliane ✕	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Dessementet Pierre ✕	Glauser Nicolas
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien ✕	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dubois Carole	Guarna Salvatore ✕
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe	Induni Valérie ✕
Carvalho Carine ✕	Durussel José	Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Echenard Cédric ✕	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie ✕	Eggenberger Julien ✕	Jaques Vincent ✕
Cherubini Alberto ✕	Epars Olivier	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Jobin Philippe	Neumann Sarah X	Ryf Monique
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Schaller Graziella
Karlen Dylan	Nicod Bernard	Schelker Carole
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick
Labouchère Catherine	Paccaud Yves X	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pedroli Sébastien X	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André	Studer Léonard
Mahaim Raphaël	Petermann Olivier	Stürner Felix X
Marion Axel	Podio Sylvie	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Pointet Cloé	Thalman Muriel X
Mattenberger Nicolas X	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Räss Etienne	Trolliet Daniel X
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean X
Meidem Martine	Rezzo Stéphane	Venzelos Vassilis
Melly Serge	Richard Claire X	Volet Pierre
Métraux-Botteron Anne-Laure	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	Vuilleumier Marc
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam X	Weidmann Yenny Chantal
Misiego Céline	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Zünd Georges
Mottier Pierre François	Rydlo Alexandre X	Zwahlen Pierre